

AFFAIRE N° 24. - Demande de subvention à adresser au Service Départemental de la Jeunesse et des Sports pour les travaux de construction d'un plateau E. P. S. à la Source.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La construction du groupe scolaire de la Source, 1ère et 2ème tranches, étant terminée, il convient de procéder actuellement à la réalisation du plateau E. P. S. prévu au programme pédagogique.

Le Cabinet HEBRARD vient de m'adresser un projet ainsi qu'un devis estimatif concernant la construction de :

- 1 plateau de hand-ball
- 1 plateau de volley-ball

- 1 plateau distinct de basket-ball

pour un montant total de Frs CFA 3.586.364, honoraires d'Architectes compris.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, d'approuver le projet qui vous est soumis et de m'autoriser à solliciter du Service Départemental de la Jeunesse et des Sports, une subvention de Frs CFA 3.048.409, représentant 85 % du coût de ces travaux.

Le financement serait ainsi assuré :

- participation du Service Départemental de la Jeunesse et des Sports	85 %	3.048.409 Frs
- participation de la Commune	15 %	537.955 Frs
soit au total	100 %	<u>3.586.364 Frs</u>

La participation communale de Frs CFA 537.955 sera inscrite au Budget Primitif de 1969, chapitre 903.

Je mets la question aux voix.

M. TESSIER. - D'accord pour le principe mais pas pour l'avant-projet présenté. Il y a des douches mais pas de vestiaires à l'école. Ceci est inconcevable. Il faut un bloc vestiaires-douches car le projet doit être revu aux fins de PLEIN EMPLOI.

Mis aux voix, le rapport ci-dessus est adopté à l'unanimité sous réserve que l'avant-projet soit revu avec l'accord de la Commission Municipale des Sports.